



**Fiche de liaison d'utilisation des stades pour les matchs
des associations de Football et Rugby**

Afin de procéder à la préparation des pelouses et au traçage des terrains, les associations utilisatrices doivent **impérativement transmettre la présente fiche de liaison** à la Direction de la Vie Associative **au plus tard le lundi matin**, informant des matches de championnats et plateaux se déroulant à domicile, **pour le week-end**. Cette anticipation est nécessaire afin de permettre aux équipes techniques municipales de préparer les pelouses. Si le délai n'est pas respecté, la ville ne s'engage pas à pouvoir procéder à la préparation de la pelouse.

Association utilisatrice :
Nom du représentant :
Stades concernés :
Date du match :.....
Matches concernés et types de traçages :
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date de la demande :
Transmission de la demande à vieassociative@ville-bollene.fr le

Partie Mairie

- *Date et heure de réception de la demande*
- *Confirmation prise en compte à l'Association le*
- *Transmission de la demande à la DST le*